

ORDRE DU JOUR
RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL
21 et 22 avril 2022

1. Convocation
2. Reconnaissance des terres visées par un traité
3. Administration
 - Étiquette de la vidéoconférence
4. Déclaration sur le harcèlement
 - Coordinateur/coordinatrice
5. Heures des séances
 - Jeudi 21 et vendredi 22 avril - 11 h - 16 h 30 HAE ou jusqu'à ce que toutes les affaires aient été abordées.
6. Tableau d'honneur du STSE
7. Ordre du jour
 - Présentation du vérificateur – Ébauche des états financiers vérifiés - jeudi le 21 avril à 14h HAE
 - Représentante nationale des droits de la personne du STSE auprès de l'AFPC, consœur Rhonda Doyle-LeBlanc - vendredi 22 avril à 13 h HAE
8. Approbation du procès-verbal
 - Procès-verbal de la réunion du Conseil national - 30 novembre - 2 décembre 2021
9. Rapport de la présidente nationale
10. Rapport du vice-président national
 - Statistiques sur les griefs
 - Mise à jour du bureau national
11. Rapport des vice-président(e)s des régions
12. Rapport du Comité des finances
 - a) États financiers vérifiés pour la période se terminant le 31 décembre 2021
13. Rapport du Comité de la structure et de l'organisation
14. Rapport du comité des distinctions honorifiques et des récompenses
15. Rapport du Comité de l'environnement du STSE
16. Mise à jour du Comité de la santé et sécurité du STSE

Points permanents

17. Difficultés rencontrées par certains membres du personnel de l'AFPC - Point permanent

Affaires nouvelles

18. Réunions d'automne 2022
 - a) Conférence nationale des présidents des sections locales
 - b) Réunion d'automne du Conseil national
19. Gestionnaire du bureau - révision de la description de poste (Bureau national)
20. Postes du STSE (Bureau national)
 - Arriéré de griefs (T Davies, K Lundstrom)
21. Délais de service (K Lundstrom)
 - Temps de réponse du STSE aux membres / système de suivi
 - Normes de service
 - Procédure de règlement des griefs
22. Logement du VPN (R Kooner)
23. Conférence nationale/régionale (Bureau national)
 - a) Caucus régionaux
 - b) Voyage à la RCN
24. Congrès de l'AFPC (Bureau national)
 - a) Voyage à la RCN
 - b) Responsabilité du STSE
 - c) Protocole concernant la Covid